

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Direction générale
de la gendarmerie nationale*

*Direction des personnels militaires
de la gendarmerie nationale*

Sous-direction des compétences

Bureau du recrutement,
des concours et des examens

Décision n° 48151 du 25 juin 2014 portant inscription sur la liste des candidats reçus à l'examen du brevet supérieur de spécialiste des sous-officiers du corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale spécialité « affaires immobilières » – Session 2014

NOR : INTJ1423714S

Le ministre de l'intérieur,

Vu les articles L.4111-1 à L.4144-1 du code de la défense;

Vu le décret n° 2008-961 du 12 septembre 2008 modifié relatif aux militaires engagés;

Vu l'arrêté du 8 août 2012 fixant les conditions d'attribution du brevet supérieur de spécialiste aux sous-officiers du corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale;

Vu l'instruction n° 12700/DEF/GEND/RH/RF/CE du 18 mai 2007 modifiée relative aux modalités pratiques d'organisation et de déroulement des concours et examens organisés dans la gendarmerie nationale;

Vu le procès-verbal de délibération du jury en date du 25 juin 2014,

Décide :

Article 1^{er}

À l'issue des épreuves de l'examen du brevet supérieur de spécialiste des sous-officiers du corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale spécialité « affaires immobilières » session 2014, les six (6) sous-officiers dont le nom suit, classés par ordre alphabétique, sont déclarés reçus :

Le Roux, Julien	Nigend : 232657
Liso, Bertrand	Nigend : 207657
Maison, Arno-Pierre	Nigend : 224071
Meillaud, Aurore	Nigend : 197823
Panet, Céline	Nigend : 232661
Tonnaud, Bénédicte	Nigend : 218749

Article 2

Le brevet supérieur de spécialiste spécialité « affaires immobilières » est attribué à ces six (6) sous-officiers à compter de la date de la présente décision.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 25 juin 2014.

Pour le ministre et par délégation :
*Le directeur des personnels militaires
de la gendarmerie nationale,*
Par ordre :
*Le général, adjoint au directeur
des personnels militaires de la gendarmerie nationale,*
J.-C. GOYEAU